



Saint-Blimont



Hommage à Monsieur Jean Lejeune



Hommage à Monsieur Jean LEJEUNE Maire de SAINT BLIMONT de 1995 à 2001, le 28 Octobre 2020

Monsieur le Député,

Monsieur le Conseiller Départemental, 1^{er} vice-président de la Communauté d'Agglomération,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,

Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames, Messieurs les membres de l'association locale de UNC,

Madame Christiane LEJEUNE, Pascale et Siggy, Vincent,

Mesdames Messieurs.

Avant toute chose, je vous demande de bien vouloir me pardonner les conditions d'accueil que je vous impose pour cet ultime hommage à Monsieur Jean LEJEUNE.

Pardonnez-moi également de ne pas pouvoir mettre une salle communale à la disposition de la famille afin de vous retrouver autour d'un café après cette cérémonie, comme il est de coutume ici à SAINT-BLIMONT.

Le contexte épidémiologique que nous traversons nous impose des mesures sanitaires strictes avec le port du masque, les gestes barrières, les mesures de distanciation. Les dernières informations ne sont pas rassurantes, j'en appelle au bon sens et à la responsabilité de chacun pour que ces mesures soient respectées pendant toute la cérémonie aussi bien dans l'église qu'à l'extérieur et au cimetière.

J'en profite pour vous présenter les excuses de Monsieur Claude LOISELLE, Maire Honoraire. Il m'a prévenu ce matin qu'il avait été en contact avec une personne positive à la COVID 19.

Les excuses également de Blandine BENARBIA, 1ere Adjointe de la commune absente pour quelques jours et celles de Madame Lucienne FORESTIER, Présidente de l'ANACR qui est hospitalisée. Elle m'a chargé de présenter ses plus sincères condoléances à la famille et aux membres de l'UNC.

C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris le décès de Monsieur LEJEUNE, ancien maire de la commune de SAINT BLIMONT. Au nom de ses habitants, de ses agents, de ses élus, d'hier et d'aujourd'hui, au nom de Claude LOISELLE, Maire honoraire et en ma qualité de Maire, je rends hommage à son engagement citoyen, son investissement et l'ensemble des actions qu'il a initiées et conduites pour la commune de SAINT-BLIMONT.

A sa famille, aujourd'hui dans le deuil, nous partageons votre peine et vous assurons du soutien de la commune et de la compassion de ses habitants.

Monsieur LEJEUNE incarnait l'engagement citoyen au service des autres.

Né à BETHENCOURT-SUR-MER le 26 février 1939

Il a passé toute sa carrière professionnelle au service des établissements LAPERCHE à FRIVILLE-ESCARBOTIN. Entré comme, aide comptable le 01 septembre 1961, il en est sorti en février 1999 pour son départ en retraite. Il occupait le poste de directeur Financier.

Après avoir rencontré Christiane en 1957, et leur union en 1961 naissent 2 enfants Pascale et Vincent.

En juillet 1986, Mr LEJEUNE s'est installé avec sa famille à SAINT-BLIMONT, très vite il s'est investi dans la vie communale et associative du Village.

En 1989, après deux mandats à FRIVILLE ESCARBOTIN, il a été élu Conseiller Municipal à SAINT-BLIMONT et dans la foulée nommé adjoint au maire chargé des finances de l'activité économique et de l'emploi.

Puis 6 ans plus tard en 1995, il est élu Maire de la commune, il en assurera les fonctions jusqu' en 2001.

Même si SAINT-BLIMONT était sa commune d'adoption, il y avait trouvé toute sa place.

Ses actions en faveur de la commune ont toujours été portées par son attachement et son dévouement pour ses habitants. Il a su conduire et réaliser les projets de l'époque avec beaucoup de détermination, réussissant à rassembler les financements indispensables de manière à préserver les ressources communales.

Quelques-unes de ses réalisations, la dernière tranche du lotissement les aubépines, l'extension du cimetière, la réfection de la toiture de l'église, la salle d'accueil de la mairie, le commencement de l'effacement des réseaux, divers aménagements de voirie ou travaux d'entretien et d'équipement des bâtiments communaux.

Pendant son mandat de Maire, Mr LEJEUNE a participé à la création de la Communauté de Commune de la Baie de Somme Sud. Il y a siégé en tant que Conseiller Communautaire de 1998 à 2001.

Ancien combattant d'Algérie, Il a œuvré sans relâche pour la défense et la reconnaissance du monde combattant et pour transmettre aux jeunes générations ce devoir de mémoire qui lui tenait tant à cœur. Il a exercé des responsabilités importantes au sein de l'union nationale des combattants. Monsieur le Colonel LANCELLE reviendra sur son engagement au sein de cette structure.

Monsieur LEJEUNE s'est également voué pleinement à la cause du handicap, Administrateur de l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés. Il a beaucoup œuvré au sein de la section d'Abbeville où séjourne son fils Vincent. Là aussi, je laisserai la parole à un membre de l'association pour développer ses actions. Avec son épouse et une

équipe de bénévoles, il venait de préparer sa 52ème campagne de l'opération brioches des papillons blancs.

Membre du bureau de la société de chasse locale, c'était un chasseur et pêcheur passionné. Je me souviens de ses interventions lors des assemblées générales, des interventions toujours orientées vers, le dialogue et l'unité.

Mr LEJEUNE participait à l'animation de village, je ne citerai que la choucroute organisée par l'UNC où la salle était toujours trop petite. Il aimait la convivialité. Ils étaient avec son épouse omniprésents lors des manifestations festives locales.

Au fil des années nous avons appris à nous connaître, nous avons œuvré ensemble pour l'intérêt collectif, Mr LEJEUNE aimait servir son village, son pays, il était attentif, à l'écoute. Il respectait nos différences d'opinions. Il reconnaissait les engagements de chacun pour le bien et l'intérêt général. C'était un ardent défenseur des valeurs de la République.

Je vous l'ai dit au début de mon intervention, Monsieur LEJEUNE incarnait l'engagement citoyen au service des autres, un engagement nécessaire dans la France d'aujourd'hui, un engagement dont notre pays a tant besoin.

Cet engagement au service des autres et de la France lui a valu de recevoir en février 2011, **les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite**. Mes respects...

Au nom de la commune de SAINT-BLIMONT, au nom de ses habitants, de ses agents et de ses élus, d'hier et d'aujourd'hui, je vous adresse Monsieur LEJEUNE, notre plus profond respect et toute notre gratitude pour l'œuvre que vous avez accomplie.

J'adresse à madame Christiane LEJEUNE, ses enfants, à toute sa famille et amis, l'hommage de notre sincère et profonde sympathie.

Au revoir Monsieur LEJEUNE, reposez en paix.

José MARQUE, Maire de st-Blimont